

Ouna vôtà

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **13 (1875)**

Heft 2

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-183167>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

pour un tel objet, s'occupe en ce moment d'en poser les bases. L'exposition serait installée au bord du lac, quai des Eaux-Vives, dans la belle propriété de M. Louis Favre, entrepreneur du tunnel du St-Gothard, propriété dont M. Favre, promoteur de l'exposition, se serait assuré l'acquisition.

L'exposition projetée ne devra ressembler à aucune de celles qui l'ont précédée. Elle en serait comme le résumé, comme un véritable écrin de tout ce que l'art et l'industrie produisent de plus remarquable. Les exposants y trouveraient une publicité pour ainsi dire vivante, et un bureau de renseignement à demeure. Le château qui fait partie du domaine serait transformé en un lieu de réunion et d'agrément pour les étrangers; ses vastes remises deviendraient un jardin d'hiver. Les fontaines jaillissantes seront alimentées par les eaux de l'Arve, qui desservent Chêne et les campagnes environnantes.

Pour édifier le palais de l'exposition et opérer la transformation du château et de ses dépendances, la dépense approximative serait de deux millions, y compris l'acquisition de la propriété. Le capital à souscrire serait de 1,000,000 de fr. divisé en 2,000 actions de 500 fr. Le million complémentaire est réservé pour opérer un emprunt hypothécaire, qui serait remboursé au moyen d'un fonds de réserve.

Le comité adresse un appel chaleureux aux hommes éclairés qui voudront concourir à cette œuvre. Nous remarquons parmi ses membres MM. Tognetti, président du Grand Conseil; Martin, avocat et député; Chomel, député; Menn, sculpteur et professeur; Latoix, conseiller municipal; Reymond William, professeur à l'Université; Golay, député; Deleiderier, architecte, etc.

Ouna vôtâ.

Dzâquie est on bon vilio municipau qu'est to fiai d'avâi dein lo teimps menâ autorità dein sa coumena; l'a prau dé boutafrou, et raconté coumein l'a età à la campagne d'au Sonderbond et coumein n'a bâla fe lo perte a son chako dé voltigeu à Fribor. La demeindez ne manqué jamais d'allâ bairé sa quartetta avoué lo syndico po contâ se n'historie.

L'autro dzo, noutron municipau avâi reçu onna carta po allâ vôtâ, et ne volliâvé pas manquâ l'occasion dé baire quoqué quartetté; ie prein donc sa canne et fâ vire voèle d'au côté de la vela.

Quand l'eut vôtâ, Dzâquie se peinsa dinse: ne sarâi rein dé traou dé sé reverré avoué le vilio dé ma compagni. Na pas manquâ et après avâi prau bu et batailli, lo galiâ sé trouva rion.

Vè onz'hauré, noutron municipau coumeinça à sé mettré ein route, mâ navancivé dière; verivé coumein on muton qu'a lo vertigo. Alors se dese dinse:

« Ci commerce ne pau pas dourâ. » Aô mimo momeint se fot dein lo terrau. Tandî que l'edzevatâvé lé dedein, on autro municipau vint a passâ perquie. L'âi crié: « Que d'au diablo as tou? on derâi que te vint fou... aô bin se té malâdo?... »

L'autro que sé debarbouillivé dein lo pacot, lâi repond:

« L'ai ia.... l'ai ia.... que ié traou vôtâ, vouaiquie tot. »

Lausanne, 1^{er} janvier 1875.

Au Rédacteur du *Conteur voudois*.

Monsieur,

Deux articles insérés en décembre dans votre spirituel journal, mettent de nouveau sur le tapis la question si souvent et toujours vainement débattue de l'existence de Guillaume Tell. Le *Conteur*, journal populaire vaudois, c'est-à-dire profondément suisse, a, plus que tout autre feuille, le droit de s'occuper des grandes figures de notre histoire nationale; cela est de son bien; il défendra Tell comme il défendrait Davel, si l'on osait l'attaquer; la mémoire de l'un lui est aussi chère que la mémoire de l'autre de ces grands citoyens. Aussi espère-je que vous voudrez bien m'accorder l'hospitalité de vos colonnes pour reprendre ce sujet sous un autre point de vue, à moi profane, plus profane encore en la matière que M. J. M. qui vous écrit.

M. J. M. se demande, en commençant, si Guillaume Tell appartient à l'histoire ou à la fable? Question bien posée, question résolue. Je trouve la question de M. M. incomplète: il y a plus que la fable et l'histoire dans le passé d'un peuple, il y a encore la légende; la légende, qui est plus vraie que l'histoire, a dit un de nos plus grands écrivains, plus vraie surtout en ce qu'elle est plus poétique, plus humaine et que l'intérêt personnel, le calcul ne s'y mêle jamais.

Les exploits attribués à Guillaume Tell sont-ils de l'histoire? Il semble permis d'en douter (1). Aucun document contemporain ne parle du héros; son nom même n'est pas mentionné dans les registres des naissances ou des décès des paroisses de Burglen, d'Attinghausen et d'Altorf, qui paraissent pourtant assez régulièrement tenus; les chroniqueurs de son siècle, rares il est vrai, sont muets à son sujet; le nom de Gessler ne figure pas une seule fois, dans les archives de l'archiduché d'Autriche, parmi ceux des autres baillis envoyés en Suisse au commencement du XIV^e siècle, et les chroniques autrichiennes n'en disent mot. Tout cela peut faire douter de l'existence de Tell; mais cela ne suffit pas pour la nier.

Nier un fait, c'est affirmer qu'il n'est pas; aussi, une négation doit-elle être, presque autant qu'une affirmation, appuyée de preuves pour avoir de la valeur.

Ceux qui croient à l'existence de Tell ont pour eux la tradition, à défaut de ce qu'on nomme des documents authentiques: c'est quelque chose, car cette tradition n'a pas sa source dans un passé bien lointain; son chemin est semé de monuments; elle nous vient d'un peuple sincère chez lequel les événements de toute nature se transmettent de génération en génération avec une rare fidélité. Ceux qui nient ont pour eux le silence des contemporains: cela n'est pas suffisant pour nier d'une façon absolue, car avec une semblable méthode, universellement et rigoureusement appliquée, il n'y aurait pas un peuple au monde qui ne lacérât la moitié des plus belles pages de ses annales. Comment! ce peuple honnête et naïf des Waldstätten, dont les traditions devaient être d'autant plus vraies qu'il n'avait pas d'histoire écrite, ce peuple

(1) Je ne puis m'empêcher de faire remarquer avec peine que ceux qui nient l'existence de Tell sont des Suisses et des Autrichiens, tandis que les historiens italiens, les Anglais, et surtout les Français, s'obstinent, malgré toutes les preuves accumulées, à faire de Tell un personnage historique.